



CCE DU 05 MAI 2009

Cette séance concernait essentiellement la consultation relative à la politique de l'emploi sur la période 2008/2010 et l'avis du Comité Central sur le bilan social 2008. Bilan social abordé via les rapports de différentes commissions du CCE. Enfin, les élus CFDT ont voté favorablement l'octroi d'un bon d'achat de 50 € à l'ensemble des salariés par prélèvement sur les réserves du Comité Central d'Entreprise.

Consultation relative à la politique de l'emploi et à l'évolution des effectifs sur la période 2008/2010

Rien de bien nouveau dans la note de la Direction sur ce thème. Tout le monde connaît la politique de réduction massive des effectifs incluse dans le plan de compétitivité. Les points majeurs relevés par la CFDT sont :

- Une baisse excédant les 2% de l'effectif en 2008 principalement au niveau de la BAP ce qui place LCL en avance par rapport aux prévisions du plan.
- 13% de non validation des embauches à l'issue de la période d'essai (contre 10% en 2007). Pour autant, les contrats en Alternance représentent près de 30% des recrutements en CDI.
- 57% des recrutements concernent les métiers de l'Accueil et 21% le poste de Conseiller Particuliers. En terme d'expérience, au niveau de la BAP et de la Banque Privée, 2/3 sont des débutants et 1/3 ont une expérience supérieure à 2 ans de pratique bancaire.
- L'ouverture à partir du 1^{er} octobre de l'adhésion possible aux départs DAFC. L'objectif des 3017 départs n'étant pas encore atteint.

La CFDT a demandé des précisions sur les démissions, en baisse de 18% avec 440 UTP en 2008 ; la tendance semble se confirmer début 2009 dans un contexte de crise économique. Les départs portent essentiellement sur la BAP et notamment l'Île de France (60% du total) pour les métiers d'Accueil, CC Particuliers et Privés majoritairement.

Au final, la CFDT a dénoncé le décalage entre la charge de travail croissante et le niveau des effectifs. En effet, bon nombre de chantiers importants devant amener des gains de productivité comme l'automatisation dans les points de vente et la Dada (ventilation informatiques des activités en UAC) au niveau de la DSBa sont en retard. Nous invitons le personnel à se rapprocher des délégués CFDT s'il constate une dégradation de ses conditions de travail et à déclarer les nombreuses heures supplémentaires effectuées au nom de la continuité de service ou de la conscience professionnelle.

Présentation et avis sur le rapport de la Commission Formation, session bilan social du 3 au 6 mars 2009

Le plan de formation 2008 a été réalisé dans sa totalité, mais il faut noter qu'une partie des formations 2007 avait été reportée en 2008.

Le montant attribué à la formation a augmenté de 18.5%. La CFDT regrette que ces formations n'aient ciblé principalement que 2 catégories : les actions liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi et les actions participant au développement des compétences dont l'enseignement professionnel et l'allocation formation.

En 2008, **12.6%** (contre 7.5% en 2007) des salariés LCL n'ont pas été appelés en stage, c'est pourquoi, la CFDT demande que chaque salarié, quel que soit son poste, bénéficie d'un accès à la formation qu'il soit cadre ou technicien.

Il faut de plus noter une nette augmentation de la formation sur le temps de travail : + 24% par rapport à 2007.

Le Droit Individuel à la Formation est utilisé, il progresse de 191% par rapport à 2007 mais concerne essentiellement l'enseignement professionnel.

Présentation et avis sur le rapport de la commission Emploi/Organisation/Conditions de travail/Nouvelles Technologies, session bilan social du 3 au 6 mars 2009

Les membres de la commission constatent un nombre de départs toujours important par rapport à l'effectif (2008 : 10.9% / 2007 : 12.6%) avec 2 fois plus de départs (retraites, préretraites, démissions, etc..) que d'embauches.

Bien évidemment, les futurs départs massifs en préretraites, quand ils n'ont pas été anticipés, vont poser problème en terme de conditions de travail.

Toujours en 2008, le nombre d'accidents du travail a progressé de 16.7% malgré une légère augmentation des dépenses « sécurité » (+3.4%). Cette recrudescence est pour la CFDT inquiétante et la preuve d'un malaise non résolu en terme de conditions de travail.

Avec le départ de salariés d'expérience, la CFDT estime qu'une approche spécifique plus approfondie en matière de formation s'impose.

La CFDT note que le turnover est passé de 17,6% à 20,74% sur 2 ans. Par contre, les promotions représentent 12,8% avec un taux qui a fortement diminué et des rémunérations globales qui se sont tassées avec même une diminution de 4% dans la catégorie « H » et de 1% pour la classe « I ».

Présentation et avis sur le rapport de la commission Activités Sociales, session bilan social du 3 au 6 mars 2009

Au-delà de la baisse de l'effectif, la CFDT constate et regrette une augmentation des Contrats à Durée Déterminée. Surtout qu'en 2008, seulement 24% des CDD ont été validés en CDI.

Les membres de la commission soulignent des périmètres d'activités des Assistantes Sociales trop étendus, particulièrement en province. Ce qui ne leur permet pas un suivi efficace des salariés.

Présentation et avis sur le rapport de la commission Egalité Professionnelle Homme/Femme, session bilan social du 3 au 6 mars 2009

Malgré une légère augmentation de la proportion des femmes dans l'effectif LCL, la commission constate que la Direction peine toujours à rétablir l'équité dans le traitement des hommes et des femmes pour ce qui concerne les promotions, notamment lors du changement de niveau technicien vers cadre (en 2008: 3,9% chez les hommes contre seulement 2,06% chez les femmes). Quant aux rémunérations (différence moyenne de 26%!), pour la CFDT les chiffres suivants laissent à penser que l'objectif légal à fin 2010 est encore loin d'être réalisé: 27,77% des hommes perçoivent moins de 30Ke contre 52,74% chez les femmes !

La CFDT a insisté sur l'importance de la promotion interne (notamment par une vraie reconnaissance des femmes de plus de 50 ans comme le souligne le rapport de la commission) et sur l'égalité Femmes/Hommes en demandant de chiffrer l'effort que devra faire LCL pour satisfaire à l'obligation légale. En effet, la CFDT constate que l'enveloppe actuelle de 300 000 € ne peut suffire pour résorber les écarts.

La CFDT restera donc très attentive aux efforts de la Direction lors du renouvellement du label en 2010.

Avis du CCE sur le Bilan Social 2008

La CFDT a donné un avis négatif l'avis sur le Bilan Social 2008 compte tenu des efforts qui restent à produire par l'entreprise principalement en matière de formation, rémunération, niveau de promotion, égalité professionnelle et conditions de travail.

Avis sur l'octroi d'un bon d'achat de 50€ à l'ensemble des salariés par prélèvement sur les réserves du CCE

Compte tenu de la conjoncture économique et de la détérioration du pouvoir d'achat non compensé par la Direction de LCL, la CFDT et le SNB avaient proposé un prélèvement exceptionnel sur les réserves du CCE permettant la distribution d'un bon d'achat de 50 € pour TOUS les salariés. Cette mesure vient d'être adoptée en CCE (hormis la CGT qui proposait une réduction tarifaire sur les activités des Comités). Ainsi, chaque salarié recevra un courrier de confirmation avec la fiche de paye du mois de juin. Les modalités de distribution de ce bon se feront via les Comités ou relais sociaux locaux.